

# Grandeur et misère des littérateurs

De nombreux auteurs viendront  
dédicacer leur ouvrage  
au Salon du livre, qui s'ouvre  
vendredi 24 mars à Paris.

L'occasion de rappeler que 90 %  
des gens de lettres perçoivent des  
droits d'auteur inférieurs au smic

**P**our un Guillaume Musso, combien d'auteurs n'arrivent pas à vivre de leur plume ? Au moment où s'ouvre Livre Paris (nouveau nom du Salon du livre de Paris), vendredi 24 mars, la question du sort des écrivains en France, et, de façon corollaire, de leur relation avec leur éditeur, se pose toujours avec acuité.

Dans le palmarès des littérateurs les mieux payés de France en 2016 publié par *Capital*, seuls trois d'entre eux – sur 100 000 inscrits à l'Association pour la gestion de la Sécurité sociale des auteurs (Agressa) – franchissent le cap du million d'euros de droits d'auteur (hors droits d'adaptation et de traduction). Sans surprise, avec *La Fille de Brooklyn* (XO, 2016), Guillaume Musso, qui a vendu 1,8 million de livres l'an dernier, arrive en tête, avec un pactole de 2,8 millions d'euros. Autre poids lourd du marketing, Marc Levy a empoché 1,7 million d'euros grâce à *L'Horizon à l'envers* (Laffont, 2016). Michel Bussi obtient la troisième place (1,4 million d'euros) avec *Le temps est assassin* (Presses de la Cité, 2016). Trio gagnant pour Editis, le deuxième groupe d'édition français.

Certes, ces gros bonnets restent des nains à côté de leurs collègues anglo-saxons : James Patterson, maître du thriller qui compte plus de 150 livres à son actif, a amassé, selon *Forbes*, 95 millions de dollars en 2016, loin devant Jeff Kinney (19,5 millions de dollars) et son *Journal d'un dégonflé*, ou J. K. Rowling, l'auteure de *Harry Potter* (19 millions de dollars).

## ÊTRE RÉMUNÉRÉ POUR SON TRAVAIL

Ces réussites financières restent des exceptions et bien peu d'écrivains s'enrichissent comme des créateurs de start-up californiennes : « *Quatre vingt-dix pour cent perçoivent des droits d'auteur inférieurs au smic en France. Ce qui explique que les deux tiers d'entre eux exercent une autre activité professionnelle* », indique *Le Guide des auteurs de livres 2017*. Bon nombre sont enseignants, parfois pigistes, ou font carrément autre chose. Seuls 8 000 auteurs perce-

vaient plus du smic, dont 1 600 arrivaient à plus de trois smic par mois dans la dernière étude datant de 2013.

Marie Sellier, présidente de la Société des gens de lettres (SGDL), assure que « *la profession d'écrivain fait rêver* ». « *Mais paradoxalement le temps de l'auteur n'a aucune valeur. Comme si nous étions de purs esprits* », affirme-t-elle. « *L'image romantique de la bohème : c'est comme ça qu'on aime les écrivains. On ne se demande pas comment ils vivent, s'ils toucheront une retraite. Personne ne sait qu'ils ne gagnent en moyenne que 1 euro par livre vendu. Nous ne revendiquons en aucun cas de devenir des fonctionnaires de la plume, mais juste d'être rémunérés quand on travaille* », dit-elle. Or, « *la reconnaissance symbolique des auteurs ne correspond pas à une réalité économique* », déplore-t-elle.

La paupérisation de la profession s'accroît. Marie Sellier explique ce phénomène par la conjonction de la surproduction d'ouvrages (+ 25 % entre 2007 et 2014), des tirages de plus en plus faibles et de l'économie de la nouveauté qui revient à considérer « *un livre comme un Kleenex* ». Vincent Monadé, président du Centre national du livre (CNL), ajoute : « *Avec trois fois plus de livres qu'il y a vingt ans et la même manne de droits d'auteur, on arrive à un système où l'on compte une quinzaine d'écrivains riches, 150 à 200 qui vivent de manière très décente et après, c'est le marais...* »

Selon Véronique Ovaldé, qui a signé *Soyez imprudents les enfants* (Flammarion, 2016), « *personne ne lit son premier contrat avec un éditeur. Si vous n'êtes pas juriste, vous vous laissez après la première page. Or ce contrat vous lie à lui jusqu'à soixante-dix ans après votre mort* ». Ce qui était destiné à « *protéger les auteurs s'est retourné contre eux* », explique-t-elle. « *On ne peut pas nous demander un tel délai, et nous expliquer que nos œuvres ont trois ou quatre mois de vie en librairie* », confirme François Taillandier, auteur de *Jésus* (Perrin, 2016). Il souhaiterait

un bail pour l'exploitation de ses droits, tacitement reconductible avec l'éditeur.

Dans le dernier baromètre commandé par la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), 60 % des auteurs jugeaient en 2015 « *insatisfaisantes* », voire « *conflictuelles* », leurs relations avec leurs éditeurs, contre 40 % qui les trouvaient « *satisfaisantes* », voire « *excellentes* ». L'un des reproches fréquents concernait les lacunes de l'exploitation commerciale de leurs livres, notamment la diffusion et la promotion.

Mais la dégradation de la rémunération proposée aux auteurs a aussi de quoi les agacer : en 2015, 69 % des écrivains percevaient moins de 10 % de droits d'auteur sur le prix public de vente de leurs ouvrages, 23 % percevaient 10 % et seuls 7 % avaient mieux négocié. Dans le secteur jeunesse, les auteurs restent les moins bien lotis, puisque les éditeurs considèrent que ces livres coûtent cher à fabriquer – s'ils font appel à des illustrateurs – et se vendent moins cher à l'unité que les autres ouvrages. En revanche, mieux organisés, les auteurs et surtout les dessinateurs de BD se voient proposer des contrats plus corrects. Pour son premier ouvrage de commande, Marwan Kahil, auteur de la bande dessinée *A. Einstein* (éditions 21g, 128 p., 19 euros), s'estime ainsi heureux qu'on lui ait proposé 11 % à partager avec le dessinateur, Manuel Garcia Iglesias.

## MANQUE DE TRANSPARENCE

Aujourd'hui, moins d'un auteur sur deux obtient un à-valoir. Et le montant de cette avance sur les ventes tend à baisser. Un quart seulement dépasse les 3 000 euros. Ce n'est guère mieux pour les droits sur le livre numérique.

« *J'appartiens à l'immense majorité des auteurs qui aimeraient des à-valoir plus conséquents* », avoue Stéphanie Hochet (*L'Animal et son biographe*, Rivages, 194 p., 18 euros). « *Les auteurs sont les moins bien payés de toute la chaîne du livre* », regrette-t-elle. « *Il faut un autre boulot à côté si l'on ne veut pas que notre famille pâtisse de notre*

activité créatrice », assure aussi Véronique Ovaldé. Ou être déjà fortuné.

« *On ne pourrait pas se loger à Paris en étant juste écrivain* », précise Stéphanie Hochet. Paradoxalement, les auteurs sont plus largement propriétaires de leur logement que la moyenne française. « *C'est uniquement parce que je n'avais pas à payer de loyer que j'ai pu écrire* », témoigne cette écrivaine. Avoir du temps pour lire, faire des recherches avant d'écrire... et éviter, comme ceux qui ont un autre emploi à plein temps, d'écrire « *entre minuit et 3 heures du matin ou uniquement en juillet* », dit-elle.

Professeur de littérature française contemporaine à l'université de Nantes, Philippe Forest accepte sans regimber les propositions de son éditeur, Gallimard. « *Depuis mon premier roman, voici vingt ans, mes livres se vendent bien. Je ne suis pas revendicatif. J'ai toujours pris ce qu'on me donnait* », dit-il. Lui qui vient de signer *Crue* (Gallimard, 2016) touche 10 000 euros d'à-valoir.

La question de la reddition des comptes – le décompte précis des ventes des livres – reste un réel motif de différends entre auteurs et éditeurs, puisqu'en 2015, seuls 55 % des écrivains recevaient ces documents. Marie Sellier demande « *une revalorisation des revenus des auteurs* » mais aussi « *d'avantage de transparence de la part des éditeurs* ». C'est l'un des secteurs de l'économie où il n'existe même pas un outil de sor-

tie de caisse pour savoir combien de livres ont été vendus. Au cinéma, en revanche, le nombre de spectateurs, salle par salle, est comptabilisé dans la journée. Dans l'édition, les auteurs doivent attendre le mois de juin pour qu'on leur envoie un état des lieux de la commercialisation de leurs ouvrages, amputé par les retours des libraires. Cette provision peut parfois léser un auteur de 20 % de ses revenus. « *On est dans le flou, c'est un système d'une totale opacité* », constate Philippe Forest.

Marie Sellier, la présidente de la SGDL, pense que « *les éditeurs n'ont pas intérêt à ce que cela change* ». Un point de vue contesté par le président du Syndicat national de l'édition, Vincent Montagne, qui assure : « *Si nous pouvions payer plus les auteurs, nous le ferions. L'économie des éditeurs est également très fragile*. » Il a également conscience qu'il faut « *améliorer* » la transparence de la reddition des comptes et espère parvenir à un accord en ce sens.

« *La majorité des auteurs acceptent le système. Ils entretiennent une relation très affective avec leur éditeur* », souligne Véronique Ovaldé. « *Quand ils s'aperçoivent qu'ils vendent peu, souvent moins de 1 000 exemplaires, cela leur donne un gros coup de bourdon. Bien des auteurs sont fragiles, se sentent coupables, inquiets et se demandent si leur éditeur va les garder si les ventes ne sont pas à la hauteur* », ajoute Stéphanie Hochet.

Considérés comme des acteurs de la vie culturelle qui font rêver le public et l'incitent à venir en librairie, les auteurs sont sollicités pour des signatures ou pour participer à une multitude de Salons du livre. « *Pendant ce temps-là, on n'est pas en train d'écrire ni d'aller au cinéma* », rappelle Véronique Ovaldé. La SGDL et le CNL sont arrivés à un accord pour que les écrivains touchent, dans ce dernier cas, une petite rétribution, comme leurs collègues allemands. Maigre consolation. ■

NICOLE VULSER

**« ON NE SE  
DEMANDE PAS  
SI LES ÉCRIVAINS  
TOUCHERONT  
UNE RETRAITE.  
PERSONNE NE SAIT  
QU'ILS NE GAGNENT  
EN MOYENNE  
QUE 1 EURO  
PAR LIVRE VENDU »**

**MARIE SELLIER**  
présidente de la Société  
des gens de lettres